

ANNEXE B

APPEL A PROJET MEDICO-SOCIAL CONJOINT

ARS Délégation Départementale 79 / Conseil Départemental 79

**Pour la création d'un Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 83 places dont 3
places d'hébergement temporaire sur le territoire de la
communauté d'agglomération du Niortais (CAN) dans le
département des Deux-Sèvres**

CRITERES DE SELECTION

Grille de cotation des projets

Thèmes	Critères	Coefficient pondérateur	Cotation de 1 à 5	TOTAL
Présentation du Projet <i>Notation sur 10</i>	Lisibilité, concision, cohérence, niveau de maturité et qualité des plans et schémas	2		/10
Qualité du projet architectural <i>Notation sur 20</i>	Adaptation globale du projet au public accueilli. Fonctionnalité, optimisation et qualité des espaces : organisation générale des locaux, accès, sécurisation.	4		/20
Qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des résidents en référence aux RBPP <i>Notation sur 105</i>	Adéquation et pertinence de l'avant-projet d'accueil de jour vis-à-vis du public cible, au regard des besoins repérés et l'offre du territoire.	3		/15
	Existence d'une équipe dédiée : qualité des compétences et qualifications mobilisées, formation, supervision et soutien.	4		/20
	Projet d'accompagnement personnalisé : Modalités de mise en œuvre et qualité du dispositif de suivi et d'actualisation	4		/20
	Projet d'animation : composition de l'équipe, adéquation des compétences, plan de formation, programme d'animation, prise en compte des nouvelles technologies, ...	4		/20
	Qualité d'organisation des transports (temps de transport, reste à charge, périmètre desservi).	3		/15
	Mise en œuvre des droits des usagers (outils de la loi 2002-2) et description de la démarche qualité (évaluations)	3		/15
Coopération avec les partenaires extérieurs <i>Notation sur 35</i>	Inscription dans la filière gériatrique, relations avec le secteur sanitaire et collaboration avec d'autres ESSMS	3		/15
	Partenariat avec les acteurs du maintien à domicile et mobilisation des structures locales de droit commun et dynamique d'intégration dans un réseau coordonné d'accompagnement et de prise en charge, en amont et en aval et avec les consultations mémoire)	4		/20
Efficience médico-économique <i>Notation sur 50</i>	Viabilité financière du projet et pertinence du budget au regard du projet présenté en exploitation et en investissement	6		/30
	Optimisation des coûts de fonctionnement de l'accueil de jour et mutualisation avec les coûts de l'EHPAD	4		/20
Expérience du Promoteur <i>Notation sur 25</i>	Implantation et implication de l'EHPAD dans son territoire (parcours personnes âgées)	3		/15
	Capacité de mise en œuvre du projet dans les délais attendus (calendrier, disponibilité des locaux, recrutement des personnels)	2		/10
				/245

Barème de notation :

1 = élément non renseigné ou inadapté

2 = élément très peu renseigné

3 = élément renseigné mais très général et peu adapté

4 = élément renseigné et adapté au regard des spécifications techniques

5 = élément renseigné, détaillé et très adapté au regard des spécifications techniques